

Le saviez-vous...

Mars 2024

Mars, le mois de la nutrition !

En mars, nous soulignerons le Mois de la nutrition 2024 qui a pour thème : **Trouvez un équilibre naturel à votre alimentation.** Cette campagne, qui est lancée à travers le Canada, encourage les diététistes nutritionnistes à planifier des événements et des communications qui répondent aux besoins d'information de la clientèle, et montreront comment le fait d'avoir une nutritionniste peut aider à développer un équilibre alimentaire sans trop affecter notre planète.



Nous offrirons au cours du mois, des dégustations et activités sur le thème de l'alimentation à nos résidents. Ces activités seront organisées par le service d'animation-loisirs en collaboration avec la diététiste nutritionniste et le service alimentaire.

Comme lors des années précédentes, nous profiterons également de ce mois pour recueillir vos commentaires et suggestions afin d'améliorer l'offre alimentaire à Vigi Santé. Nous recueillerons vos suggestions par le biais d'un sondage en ligne disponible au lien :

<http://www.vigisante.com/sondagemoisnutrition> ou en version papier disponible au kiosque d'informations.

Soyez à l'affût de la tenue de ces événements dans votre installation et au plaisir de vous y rencontrer.

L'équipe du service de nutrition clinique et du service alimentaire Vigi Santé

Avez-vous le code? Le 4 mars, le code d'entrée et de sortie du CHSLD sera modifié

C'est le lundi 4 mars prochain que Vigi Santé activera les nouveaux codes d'accès qui permettent d'entrer et de sortir des installations. À partir de ce moment, le code actuel cessera de fonctionner. Cette mise à jour annuelle permet d'assurer la sécurité des personnes qui vivent et travaillent dans les CHSLD Vigi. Pour connaître le nouveau code, nous vous invitons à contacter les agentes administratives ou la coordination.





Nous voulons vous dire

« La vraie reconnaissance se passe du don, l'intention lui suffit »

Depuis des années, tous les membres du personnel s'engagent à respecter le code d'éthique de Vigi Santé. Chacun des intervenants qui travaillent au CHSLD Vigi Brossard s'est engagé à offrir des services équitables, de qualité, dans le respect de la dignité de la personne et dans un milieu de vie où règne une ambiance harmonieuse.

C'est pourquoi, nous souhaitons vous rappeler que nous refusons cadeaux, dons, legs de la part des résidents et de leur proche. Nous vous encourageons à exprimer votre reconnaissance par les mots.

Ainsi chacun de vos bons mots, tels que les remerciements et témoignages, nous vont droit au cœur et nous encourage à garder le cap sur l'excellence.



Changement à la loi sur le constat de décès

Par la présente, nous désirons vous informer que le projet de loi 11, loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives permet, depuis le 7 juin 2023, aux infirmières et infirmiers du Québec ayant reçu la formation de constater le décès d'une personne dans certaines circonstances.

Suite à cette annonce, soyez rassurés que les infirmières et infirmiers de Vigi Santé ayant reçu la formation appropriée pourront constater certains décès dans nos 15 installations.

Pour plus d'information à ce sujet, voir l'infirmière de votre secteur ou la direction des soins infirmiers.

Mélanie Gagnon

Conseillère clinique en soins infirmiers

Mélanie Couture

Conseillère en milieu de vie

 450.656.8500

Une version anglaise de ce document est disponible sur demande.